



COMMISSION DU FILM
LUBERON VAUCLUSE



Commission du Film Luberon Vaucluse

Le réseau National



centre national
du cinéma et de
l'image animée

Réseau national

Délégation du CNC pour la promotion du territoire France et des lieux de tournages.

Anime le réseau national de 42 Commissions du film

Promotion du territoire de la région Sud

Anime les commissions du film de la région

2ème région d'accueil des tournages

Promotion du territoire vauclusien



COMMISSION DU FILM
LUBERON VAUCLUSE



Notre réseau local

- Soutien du Conseil Départemental du Vaucluse et de la Région Sud
- Réseau des commissions du film Région Sud et Film France
- Collaboration avec le Bureau du Cinéma d'Avignon
- Collaboration avec Vaucluse Provence Attractivité
- Partenariat avec Pôle Emploi Spectacle



Nos missions & services

- **Accueil des tournages**
- Pré-représages de décors
- Obtention des autorisations
- Mise en relation avec les professionnels locaux
(prestataires et Film France)
- Accompagnement des réalisateurs



Nos missions & services

- Démarche auprès des propriétaires
- Référencement dans la base décors Film France (visibilité internationale)
- Collaboration avec les décors naturels



Film France

Ça s'est tourné près de chez vous

film LIEUX DE TOURNAGE

Se connecter EN FR

OUVRIR UN COMPTE PRO RECHÉRCHER UN LIEU

Rechercher

91 résultats

RÉGION

DÉPARTEMENT

84 Vaucluse (52)

ENVIRONNEMENT

Campagne (58)

Ville (56)

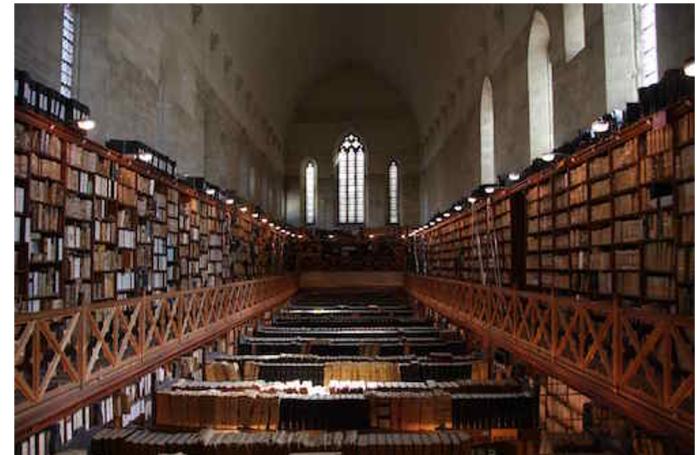
Village (52)

Parc ou Jardin (54)

Bord de route (52)

Lieu pré-repéré par le réseau Film France

[www.filmfrance.ae/2017/home/deslieuxmieux-filmz](http://filmfrance.ae/2017/home/deslieuxmieux-filmz)



Nos missions & services

- Workshop : atelier CV, production, webinaires
- Formations : référent Covid, Film France Talents
- Aide à l'organisation de castings

WEBINAIRE lundi 16 novembre 14h-16h



#1
Employeurs dans l'audiovisuel et le cinéma - Producteurs, prestataires techniques, diffuseurs
14 h Audiens vous présente ses solutions d'accompagnements au bénéfice de l'emploi des travailleurs handicapés

#2
Individuels - comédiens, scénaristes et techniciens
15 h Connaissez-vous les 8 aides professionnelles du Fonds de Professionalisation et de Solidarité? (déménagement, maternité mobilité etc..)
La COVID-19 quid des fonds d'aides d'Audiens

Toutes les infos : <http://filmvacluse.fr/index.php/actu>, 06 88 55 32 68, inscription obligatoire



FAQ LE RÉSEAU FILM FRANCE CONTACT



Film France Talents est le nouvel outil **gratuit** des techniciens et des artistes du cinéma et de l'audiovisuel.
Inscription et consultation gratuite pour les professionnels de toute la France métropolitaine et d'outre-mer.

Film France Talents, powered by Movimotion, s'appuie sur l'expertise des commissions du film membres du réseau Film France et leur connaissance des professionnels de leur territoire.



Workshop - Atelier de découverte
des courts-métrages de l'ENSI d'Avignon

Jeudi 13 Février de 9h à 11h



Projection de 5 courts-métrages suivie d'un échange
avec les élèves et enseignants de l'Ecole des Nouvelles Images

Tarif : 4,50 €

Nos actions :

1. Valorisation du territoire

- Organisation de Repertoires et d'Éductour
- Participation salons et festivals nationaux et internationaux

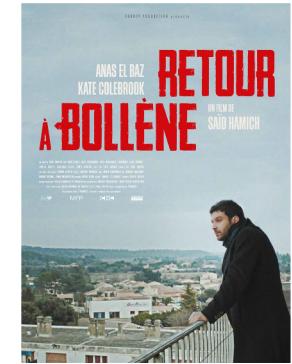
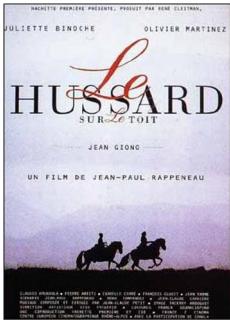


2. Animation du réseau audiovisuel :

- Forum
- organisation d'événement : apéro Pro, avant-premières, réseaux festivals Vaucluse, associations audiovisuelles
- partenariat avec les écoles et formations du Vaucluse



Longs-métrages accueillis en Vaucluse...



Commission du film Luberon vaucluse Bilan 2019



COMMISSION DU FILM
LUBERON VAUCLUSE

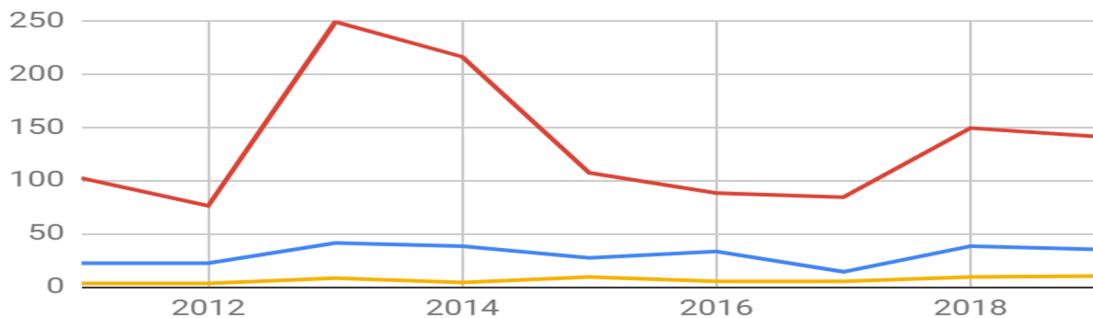
	Productions françaises	Productions étrangères	Productions non-abouties	Jours		Productions	Jours
	25	10	30	141		35	141
Fiction long-métrage	2	0	5	38			
Fiction court-métrage	7	1	6	22			
Fiction TV	0	0	7	0			
Web série	0	0	1	0	Fictions	10	50
Documentaire / reportage TV	4	1	0	28			
Emission TV de flux	5	3	3	19			
Publicité	6	3	4	17			
Clip	0	1	3	1			
institutionnel	1	1	1	16	Autres	25	91

Comparaison avec les années précédentes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de tournages réalisés	22	22	41	38	27	33	14	38	35
Nombre de jours tournés	102	76	249	216	107	88	84	149	141
Tournages étrangers	3	3	8	4	9	5	5	9	10

Nombre de tournages réalisés en 2019

— Nombre de tournages réalisés — Nombre de jours tournés
— Tournages étrangers



- Recrutement de figurants : 42

Les dépenses confirmées pour l'année 2019 pour 9 tournages sur 35 tournages est de 2 247 069,11€ , (soit une probabilité pour 35 tournages de 8 738 602,09€)

	Techniciens recrutés	Artistes recrutés	figurants recrutés	Nb décors suggérés	Nb de prestations utilisées
Année					
2018 (12 tournages)	43	5	11	98	21
2019 (11 tournages)	56	19	42	118	48

FOCUS de la Série PATRICK MELROSE, HBO.

6 semaines de tournage

Décors :

- Château Unang à Malemort-du-Comtat, Routes entre Sault et Lioux (D943-D28), café d'époque à Malemort-du-Comtat, Chapelle au Nord de Méthamis, Route des Gorges de la Nesque (D943 jusqu'à Méthamis), Hôpital de l'Isle-sur-la-Sorgue, Aéroport d'Avignon et Caravelle de l'aéroclub.

Recrutement :

- **25 techniciens vauclusiens**, de nos fichiers base TAF et Pôle Emploi : 80% en décoration, 10% en transport, 10% en régie et divers.
- **150 figurants, silhouettes et doublures.**

Nos indicateurs d'activité : les dépenses locales

FOCUS de la Série PATRICK MELROSE, HBO.

Estimation des dépenses locales : Plus d'un 1 300 000 € ont été directement dépensés sur place.

Figurants	24 000
Techniciens	250 000
Décoration, meubles, accessoires, société de rénovation	153 000
Moyens techniques, machinerie	90 000
Location décors, sécurité	190 000
Achats régie sur place	15 000
Location Véhicules Voitures et Vans	105 000
Location Véhicules Camions	21 000
Fuel, parking	30 000
Loges	46 000
Hôtels <u>Equipe</u> et défraiements	145 000
Hôtels Cast et défraiements	73 000
Cantine et Craft service	128 000
Bureaux, Régie et divers	50 000
TOTAL	1 320 000



COMMISSION DU FILM
LUBERON VAUCLUSE



Fonds d'aide cinéma et audiovisuel

Fonds d'aide cinéma et audiovisuel

Le dispositif comprend trois types d'aides :

les aides à l'écriture;

les aides au développement;

les aides à la production.

Fonds d'aide cinéma et audiovisuel

1. Pour les aides à l'écriture, les aides au développement et à la production

Les bénéficiaires sont des sociétés de production disposant :

- d'un code APE 5911 (production),
- d'un siège social en France ou dans un autre état membre de l'Union Européenne. Dans ce dernier cas, les sociétés de production doivent disposer d'un établissement stable en France,
- de l'autorisation prévue à l'article 14 du code de l'industrie cinématographique pour les entreprises appartenant à l'industrie cinématographique.

2. Pour les aides à l'écriture en résidence

Les bénéficiaires sont des personnes physiques : auteurs, scénaristes ou réalisateurs

3. Pour les aides à la production de projets de documentaires

Les bénéficiaires peuvent être des associations dont l'activité principale est la production d'œuvres audiovisuelles.

Aides à l'écriture

1. Permettre à l'auteur de concevoir ou de finaliser un scénario.

1. Elles concernent les projets en cours d'écriture ou réécriture des projets :
 - d'œuvres cinématographiques de longue durée,
 - de documentaires de création.

Aides à l'écriture

Les projets doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir un **lien culturel ou géographique avec Provence-Alpes-Côte d'Azur** ;
- avoir **un contrat d'auteur avec une rémunération** en minimum garanti, ou en prime d'écriture, à hauteur de l'aide régionale sollicitée ;
- générer **des dépenses à hauteur de 160 %** du montant de la subvention sur le territoire régional ;
- pour la fiction : l'auteur devra avoir réalisé ou écrit au moins **deux œuvres de courte durée** diffusées en festival ou à la télévision ou une œuvre cinématographique de longue durée exploitée en salle ;
- pour le documentaire : l'auteur devra avoir **réalisé ou écrit** un film documentaire **diffusé** en festival ou à la télévision ou suivi une **formation professionnalisante** dans le domaine de l'audiovisuel.

Fonds d'aide à la production de court métrage

► Eligibilité et montants

- L'aide à la production est une aide **à l'investissement** et doit être prise en compte en tant que telle dans la comptabilité de la structure.
- L'aide s'adresse aux sociétés de production
- **Montant plancher : 15 000 €**
- **Montant plafond : 30 000 €**

Le montant des dépenses exigibles en région correspondra **au minimum à 125 % du montant de la subvention**

Fonds d'aide à la production de court métrage

► Éligibilité

- Œuvres de courte durée telles que définies à l'article D.210-2 du Code du cinéma et de l'image animée : « L'œuvre cinématographique de courte durée est celle dont la durée de projection en salles de spectacles cinématographiques est inférieure ou égale à une heure »
<://localhost/Users/commissiondufilmluberonvaucluse/Downloads/Code du cinéma et de l'image animée et RGA.pdf>
- œuvres dont la qualité d'écriture du scénario et la filmographie du réalisateur sont jugées, par le comité de lecture comme des garanties de **qualité artistique** ;
- œuvres ayant un **lien géographique ou culturel avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

Fonds d'aide à la production de court métrage

Les sociétés de production doivent répondre aux critères suivants :

- un temps de fabrication significatif se déroule sur **le territoire régional** ;
- le projet justifie de **financements acquis à hauteur de 10%** du budget global de production, hors part producteur et participation ;
- la mise en production **respecte le Code du Travail** ;
- le tournage n'a pas débuté avant le dépôt du dossier à la Région ;
- le producteur délégué dépositaire de la demande est signataire des contrats d'auteur et de l'accord de préachat avec le diffuseur.



Composition des dossiers

Le dossier de candidature est constitué de deux volets, l'un artistique et financier et l'autre administratif dont la composition est détaillée sur le site de la région.

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/carte-blanche-aux-artistes-soutenir-la-creation-cinematographique-et-audiovisuelle>

Au-delà des pièces exigées, le dossier peut comporter des éléments susceptibles d'aider le comité de lecture dans son travail d'expertise :

- liens ou DVD,
- teasers,
- précédents films du réalisateur,
- story-board,
- photos, etc.

Fonds d'aide des œuvres de court métrage

Les prochaines dates de dépôts sont les suivantes :

- **15 avril 2019**
- **30 septembre 2019**

Avec un report au lendemain en cas de dimanche ou jour férié